



AGM Volley-Ball

Fiche d'inscription

Saison 2026/2027

Contact : 03.84.75.35.56

Email : volley@agm-vesoul.com

Site : www.agm-vesoul.com

Licencié (e)

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

TAILLE TEECHIRT :

TAILLE SHORT :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE FIXE : PORTABLE :

MAIL :

Autorisation parentale pour mineur (e)

Je soussigné (e).....

père, mère, tuteur de l'enfant.....

l'autorise à suivre les entraînements, stages, compétitions organisés par le club, le comité départemental, la ligue de Bourgogne Franche-Comté et la Fédération Française de Volley-Ball.

☐ J'autorise le club à publier sur le site internet agm-vesoul.com, la page Facebook et Instagram du club des photos où figure mon enfant.

☐ Je n'autorise pas le club à publier sur le site internet agm-vesoul.com et la page Facebook Instagram du club des photos où figure mon enfant.

Signature :

Pièces à joindre avec cette fiche d'inscription

- une photocopie de la carte d'identité (sauf pour les joueurs licenciés la saison précédente)

- la demande de licence FFVolley complétée

- Le règlement par chèque (à l'ordre de AGM Vesoul Volley-Ball), espèces, coupons sports ou virement

Catégories	Tarifs
Moins de 7 ans né(e)s en 2020 et après	90 €
Moins de 9 ans né(e)s en 2018 et 2019	100 €
Moins de 11 ans né(e)s en 2016 et 2017	100 €
Moins de 13 ans né(e)s en 2014 et 2015	100 €
Moins de 15 ans né(e)s en 2012 et 2013	100 €
Moins de 18 ans né(e)s en 2009, 2010 et 2011	130 €
Moins de 21 ans né(e)s en 2006, 2007 et 2008	130 €
Séniors nés en 2005 et avant	130 €
Loisirs	65 €

A lire attentivement

1) La cotisation contribue pour une part essentielle mais insuffisante à couvrir les frais de licence, assurance, engagement des équipes en championnat, arbitrages ...

2) Une réduction est appliquée aux familles ayant plusieurs licenciés à raison de 10€ par cotisation à partir de la seconde

3) Il est toujours possible à un membre du club d'amortir sa cotisation en participant aux diverses tâches qui donnent lieu à indemnisation : arbitrage, marque, encadrement des équipes jeunes...

4) La participation des parents est nécessaire lors des déplacements des équipes de jeunes (de -11 à -21) tout au long de la saison. Un calendrier sera distribué ultérieurement pour pouvoir anticiper ces déplacements et effectuer un roulement des accompagnateurs.

